Ecrit par Echo du Mardi le 19 août 2020

Europe : où les Français peuvent-ils voyager ?

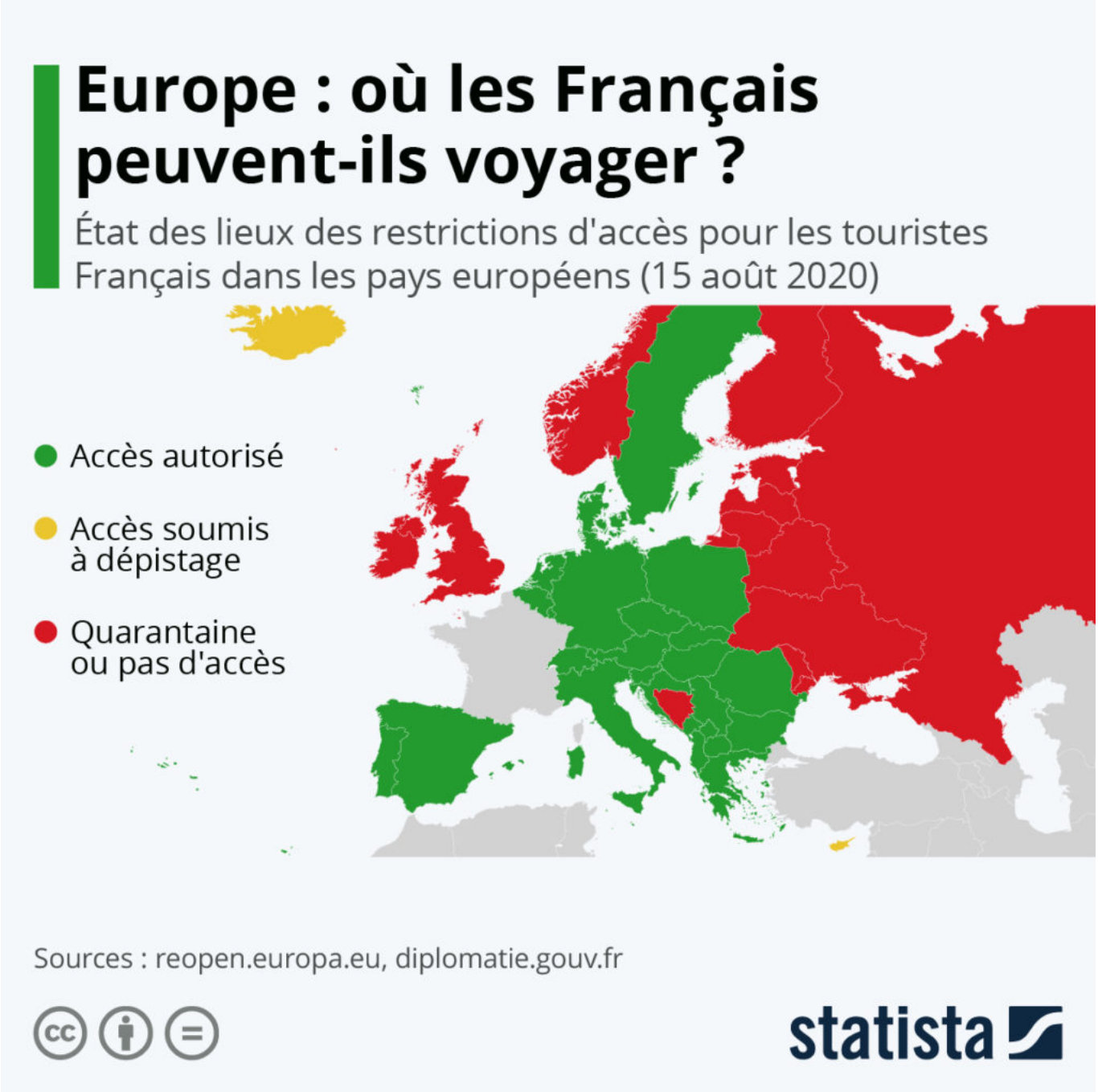

Le Royaume-Uni a réimposé samedi 15 août une quarantaine de 14 jours aux voyageurs en provenance

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 19 août 2020

de France et des Pays-Bas, en réponse à la hausse du nombre des cas de Covid-19 détectés dans ces deux pays. Si voyager en Europe est globalement redevenu possible pour les Français depuis le 15 juin, date à laquelle de nombreux pays de l'espace Schengen avaient rouvert leurs frontières, chaque État conserve sa propre politique en la matière. L'évolution récente de l'épidémie en France pousse notamment plusieurs pays à réintroduire des restrictions d'accès pour les voyageurs venant de l'Hexagone.

Avec les dernières informations disponibles issues de Re-open EU et du site France Diplomatie, Statista a réalisé cette carte qui donne un aperçu des pays d'Europe où les frontières restent ouvertes pour les voyageurs français et de ceux dans lesquels des restrictions d'accès sont actuellement en vigueur. Avant le Royaume-Uni, la Norvège et les pays baltes ont eux aussi rétabli l'auto-confinement obligatoire pour les voyageurs français. Cette mesure est également en vigueur en Irlande et en Russie. Enfin, l'accès à Chypre et à l'Islande est possible sous condition de suivre les exigences en matière de dépistage dictées par ces deux pays.

De Tristan Gaudiaut pour Statista